

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE

R E C E P I S S E D E D E P O T

3 PLACE PIERRE GOUJON
01000 BOURG EN BRESSE

LE REGISTRE DU COMMERCE SUR MINITEL: 08 36 29 11 22

SELARL MAGISTRALI-THIVEND-VALADAS

BP 26

01442 VIRIAT

V/REF :
N/REF : 90 D 487 / A-1354

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 17/04/2001, SOUS LE NUMERO A-1354,

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

... CONCERNANT LA SOCIETE
SOCIETE FINANCIERE GERGONNE SFG
STE CIVILE
ZIN DU TAMAS
ARBENT
01100 OYONNAX

R.C.S BOURG-EN-BRESSE 379 622 160 (90 D 487)

LE GREFFIER



Alain BISCH

Commissaire aux Comptes

26, route de Collonges
69450 ST CYR AU MONT D'OR



SOCIETE FINANCIERE GERGONNE

Société Civile au Capital de 5 452 600 Francs

Siège Social : rue de Tamas

ZIN ARBENT

01100 OYONNAX

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

(Assemblée générale du 17 avril 2001)

SOCIETE FINANCIERE GERGONNE

Société à Civile au Capital de 5 452 600 Francs

Siège social : rue de Tamas

ZIN ARBENT

01100 OYONNAX

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

(Assemblée générale du 17 avril 2001)

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application de l'article L 224-3 du Nouveau Code de Commerce (ancien article 72-1 de la loi du 24 juillet 1966) par décision unanime des associés en date du 19 mars 2001, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

Mes contrôles ont porté sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2000, dont le bilan est joint au présent rapport. J'ai effectué mes diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

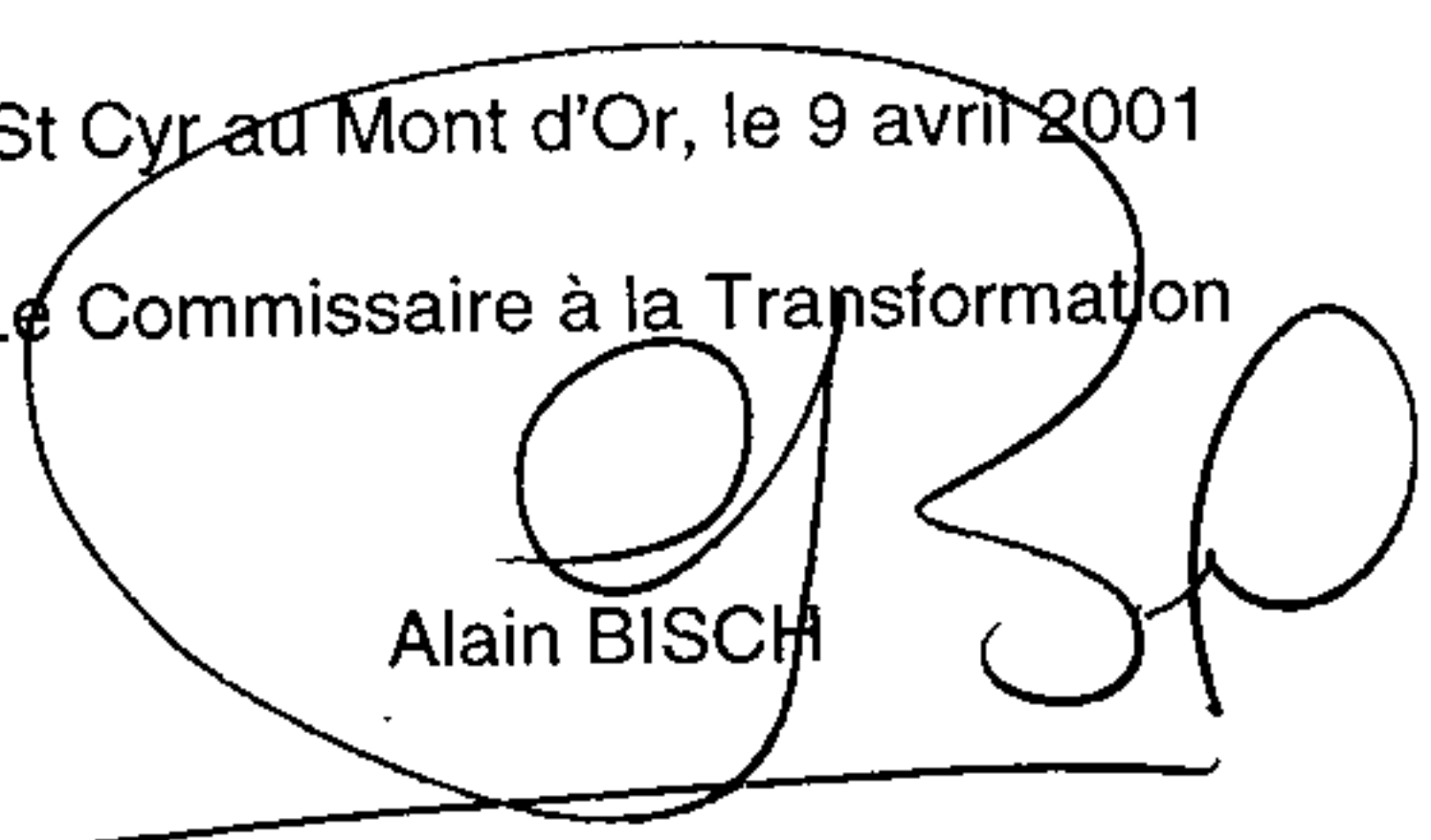
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

St Cyr au Mont d'Or, le 9 avril 2001

Le Commissaire à la Transformation

Alain BISCH



Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.C STE FINANCIERE GERGONNE
 Adresse de l'entreprise RUE DE TAMAS ZIN ARBENT 01100 OYONNAX
 Numéro SIRET* 37962216000016 Code APE 741J Déclaration souscrite en
 F ☒ 018 E ☐ 019
 Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 Durée de l'exercice précédent* 12 cocher obligatoirement une case

		Exercice clos le, en N : <u>31122000</u>		N-1 <u>31121999</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* 010		012		
	{ Autres* 014		016		
	Immobilisations corporelles* 028		030		
	Immobilisations financières* (1) 040	7 237 300	042	7 237 300	7 237 300
	Total I (5) 044	7 237 300	048	7 237 300	7 237 300
ACTIF CIRCULANT	STOCKS { Matières premières, approvisionnements, en cours de production* 050		052		
	{ Marchandises * 060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes 064		066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* 068		070		
	{ Autres* (3) 072	4 523 000	074	4 523 000	4 106 000
	Valeurs mobilières de placement 080	7 067 347	082	7 067 347	3 690 646
	Disponibilités 084	2 310 612	086	2 310 612	3 565 520
	Charges constatées d'avance * 092		094		
	Total II 096	13 900 959	098	13 900 959	11 362 167
	Total général (I + II) 110	21 138 259	112	21 138 259	18 599 467

PASSIF

		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel* 120		5 452 600		5 452 600	
Écarts de réévaluation 124					
Réserve légale 126					
Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme 129 216 027) 130		216 027		216 027	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131) 132		12 922 373		10 605 254	
Report à nouveau 134					
Résultat de l'exercice 136		2 464 765		2 317 118	
Provisions réglementées 140					
Total I 142		21 055 765		18 591 000	
Provisions pour risques et charges Total II 154					
Emprunts et dettes assimilées 156					
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164					
Fournisseurs et comptes rattachés* 166					
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169) 172		82 494		8 467	
Produits constatés d'avance 174					
Total III 176		82 494		8 467	
Total général (I + II + III) 180		21 138 259		18 599 467	

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		(4) Dont dettes à plus d'un an 195	
(2) Dont créances à plus d'un an 197	406 000	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice* 182	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs 199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice* 184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT